

**Extrait des délibérations**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique**  
**de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance plénière du jeudi 8 décembre 2022**

**D05\_081222**

*L'an deux mil vingt-deux, le huit décembre à seize heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'auditorium de l'IMAG, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.*

**Point à l'ordre du jour** : Approbation du changement d'intitulé du parcours de M1 et M2 *Droit public général*, au sein de la mention Droit

**Président de séance** : David DECHENAUD

**Membres présents** : Benjamin CROSS, Raphaële GERMI, Thierry KLEIN, Véronique MOLINARI, Jean BRETON, Sylvie MARTIN-MERCIER, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Pierre FERNANDES DA COSTA, Adèle FABRE, Emmy MARC, Anthony YOUSSEF.

**Membres représentés** : Catherine ORSINI-SAILLET (procuration à Véronique MOLINARI), Fabienne HANS (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Laurence VIANES (procuration à Jean BRETON), Marie-Carmen MOLINA (procuration à Cédric LAURENT), Stéphane JULIOT (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Alma BENECH (procuration à Pierre FERNANDES DA COSTA), Moira BIAUX (procuration à Virginie ZAMPA), Emile HEYBERGER (procuration à Adèle FABRE), Nicolas HOGREL (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Siham KERBOUA (procuration à Emmy MARC), Emma VASSAL (procuration à Anthony YOUSSEF), Amina OUMEDDOUR (procuration à Benjamin CROSS).

**Membres absents ou excusés** : tous les autres membres.

Le changement d'intitulé du parcours de M1 et M2 *Droit public général*, au sein de la mention Droit, est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	15
Membres représentés	12
Nombre de votants	27
Voix favorables	27
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le changement d'intitulé du parcours de M1 et M2 *Droit public général*, au sein de la mention Droit.**

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 4 janvier 2023

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

*Publié le : 18/01/2023*

*Transmis au Rectorat le : 18/01/2023*

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES  
DÉLIBÉRATIONS  
N°D05\_081222**

**Année universitaire concernée : 2023-2024**

**Date de la demande : 21/02/2022**

**Composante : Faculté de droit**

**Département (le cas échéant) :**

**Responsable pédagogique : Nicolas KADA**

**Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : DEG**

**Type de diplôme (Licence/LPro/Master) : Master**

**Mention de diplôme : Droit**

**Intitulé du parcours actuel : Droit public général**

**Intitulé du parcours envisagé : Carrières publiques**

**En :** L1  L2  L3  M1  M2

**Régime (FI, FC) :** FI FC

**Effectif formation initiale N-1/N : 20**

**Effectif formation continue (y compris contrat pro) N-1/N : 5**

**Effectif prévisionnel formation initiale N/N+1 : 20**

**Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) N/N+1: 5**

**Date validation par le Conseil de composante : 10/02/2022**

(Préalable avant passage en CFVU)

**ELEMENTS DE CONTEXTE DU CHANGEMENT D'INTITULE :**

La création d'un parcours de master complet en EAD, niveau 1 et 2, a impliqué une réflexion collective quant à l'intitulé du parcours existant « Droit public général ». Afin de mieux se distinguer des autres formations proposées en France et de mieux afficher l'orientation professionnalisante de ce master, un nouvel intitulé est proposé.

L'intitulé retenu, « Carrières publiques », annonce de manière transparente des enseignements très ciblés sur les différents métiers de l'administration publique, qu'elle soit nationale ou locale. En proposant aux étudiants concernés une solide culture de la fonction publique, une préparation aux différents concours administratifs de catégorie A ainsi qu'un apprentissage approfondi des matières juridiques, ce master à distance s'appuie largement sur la formation préexistante mais flèche davantage son contenu en direction des métiers de l'action publique.

Tout en conservant l'essentiel des enseignements déjà proposés, le nouvel intitulé « Carrières publiques » permet donc de concilier

- un affichage volontariste,
- une originalité locale au regard des offres de formation équivalentes au niveau national,
- une volonté de transparence quant au contenu,
- et une exigence préservée en matière de niveau de formation juridique et administrative.

